



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SEULEMENT

Saint-Sauveur, le 24 janvier, 2022

Gabrielle Julien
Conseillère politique
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifce Catherine-De-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Madame Julien,

Nous vous remercions de votre courriel du 13 janvier 2022 nous informant de l'indépendance de l'INSPQ et du rapport qu'ils ont produit sur la SCM. Nous sommes également conscients de votre encouragement de poursuivre nos démarches avec l'INSPQ. Vous trouverez ci-joint une lettre du Dr Desbiens datée du 8 octobre 2021¹ nous conseillant de contacter le ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que notre réponse à son égard.²

Nous avons l'impression d'être renvoyés d'un endroit à l'autre, et ce que nous aimerions vraiment savoir à ce stade, qui a pris la décision de ne pas impliquer l'ASEQ-EHAQ et des experts des milieux scientifiques et cliniques reconnus dans ce domaine tel que mentionné dans les différentes correspondances des docteur Poirier et docteur Arruda, ainsi que des personnes ayant

¹ Lettre, le 8 octobre 2021, du docteur François Desbiens, M.D., MPH, FRCP, vice-président aux affaires scientifiques au ASEQ-EHAQ

² Lettre, le 12 octobre 2021, de l'ASEQ-EHAQ, au docteur François Desbiens, M.D., MPH, FRCP, vice-président aux affaires scientifiques

ASEQ-EHAQ

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec
C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec JOR 1R0
514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca
aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca

Français : HypersensibiliteEnvironnementale.com
LaVieEcolo.ca

English: Environmentalsensitivities.com
EcoLivingGuide.ca

une expérience vécue dans la production du rapport de l'INSPQ sur la SCM, comme promis dans les lettres ci-jointes.^{3,4,5}

Un examen scientifique doit inclure des experts et des personnes ayant une expérience vécue (ASEQ-EHAQ), ce dont on nous avait assuré, mais qui n'a pas eu lieu, et qui a conduit à des conclusions erronées, contestées non seulement par nous, mais aussi par certains experts du monde entier.

Nous avons informé le ministre de la Santé que ce rapport a le potentiel de causer du tort à la population atteintes de SCM. Puisqu'il y a des doutes et un grand sentiment de déception et d'insatisfaction de la part de la communauté des personnes atteintes de SCM, des experts dans le domaine et des groupes qui se préoccupent de ces questions, nous demandons une fois de plus que ce rapport soit retiré du site Web, révisé correctement pour inclure la littérature examinée par les pairs qui n'a pas été prise en compte et mise à jour selon les concepts modernes de la santé environnementale.

Que le ministre de la Santé doive agir pour soutenir ce handicap grandissant reste sans argument, un grand besoin. Le communiqué de presse du MSSS du 26 octobre 2021 « Des travaux sont déjà en cours au MSSS sur les suites à donner à ce rapport. Ces travaux seront réalisés en collaboration avec les différents secteurs concernés (santé publique, soins et services en santé mentale, etc.) » est très alarmant. Il est clair qu'une méconnaissance de la SCM a mené à cette affirmation puisque le MSSS laisse entendre que la prise en charge de la SCM se fera en santé mentale.

Encore une fois, comme nous l'avons dit dans toutes les communications précédentes, nous réitérons : Faire des soins et des services de santé mentale l'objectif principal en réponse à ce rapport est basé sur des conclusions erronées. Les preuves publiées de l'efficacité de tout traitement, y compris la thérapie cognitivo-comportementale, le « déconditionnement », etc., restent faibles et reposent sur quelques rapports de cas. Les traitements pharmaceutiques sont plus susceptibles de causer des dommages.

Nous écrirons à la santé publique, tel que vous l'avez mentionnée, pour connaître les prochaines étapes. Toutefois, veuillez noter que c'est le ministre de la Santé qui est responsable en dernier

³ Lettre, le 23 avril 2012, du docteur Alain Poirier, M.D., le directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, à l'ASEQ-EHAQ

⁴ Lettre, le 18 juin 2012, du docteur Alain Poirier, M.D., le directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, à l'ASEQ-EHAQ

⁵ Lettre, le 12 février 2014, du docteur Horacio Arruda, M.D., le directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, à l'ASEQ-EHAQ

ressort de la résolution de ce problème et qui doit faire appel à des experts en matière de sensibilité chimique multiple pour trouver une solution scientifique à cette situation regrettable.

Dans l'attente d'une solution à cette question qui touche un handicap diagnostiqué qui inclut plus de 250 000 Québécois et plus d'un million de Canadiens, nous vous prions d'agréer, Madame Julien, l'expression de nos sentiments distingués,



Rohini Peris
Présidente
ASEQ-EHAQ



Michel Gaudet
Vice-président et directeur exécutif
ASEQ-EHAQ

c. c. **François Legault**
Première Ministre du Québec
Coalition avenir du Québec

Christian Dubé
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Luc Boileau, M.D.
Le directeur national de santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice

Andrée Laforest
Ministre des affaires municipales et de l'habitation

Pierre L. Auger MD M.Sc FRCPC
Médecine du travail

Riina Bray BAsC MSc MD FCFP MHSc, Directrice médicale de la clinique de santé environnementale. Coprésidente du comité de santé environnementale du Women's



College Hospital. Collège des médecins de famille de l'Ontario, professeure adjointe, département de médecine familiale, Université de Toronto

Marie-Claude Letellier MD M.Sc Mch.A.
Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Lynn Marshall MD FAAEM FCSCH MCFP LM
Liaison pour l'éducation médicale, Clinique de santé environnementale, Toronto, Ontario
Professeur adjoint, Département de médecine familiale et communautaire et École de santé publique Dalla Lana de l'Université de Toronto.
Professeur adjoint, Division des sciences cliniques, École de médecine du Nord de l'Ontario.

John Molot MD, FCFP, LM
Liaison médico-légale, Clinique de santé environnementale, Toronto, Ontario
Chargé de cours, Faculté de médecine Université d'Ottawa

Marie Andrée Pigeon MD, LMCC
Consultant en santé au travail
Direction de la santé publique
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Margaret Sears MEng (chimie) PhD
Associé principal de recherche clinique, Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa
Président, Prevent Cancer Now

Dominique Anglade
Chef de l'opposition officielle
Parti libéral du Québec

Gabriel Nadeau-Dubois
Chef du deuxième groupe d'opposition
Québec solidaire

Joël Arseneau
Chef du troisième groupe d'opposition
Parti québécois

Vincent Marissal
Deuxième porte-parole du groupe d'opposition pour la santé



Québec solidaire

Marguerite Blais, députée de Prévost
Ministre responsable des aînés et des aidants naturels
Coalition avenir Québec

Agnès Grondin, députée d'Argenteuil
Vice-présidente de la commission des transports et de l'environnement
Coalition avenir Québec

Yves Jalbert
Ministère de la Santé et des Services sociaux

François Desbiens, vice-président – affaires scientifiques, Institut national de santé
publique du Québec

Christiane Thibault, M. Sc., Directrice scientifique, Direction de la santé
environnementale et de la toxicologie

Jean-Bernard Gamache, chef d'unité scientifique, Institut national de santé publique du
Québec